

Taux de réussite  
Pas de VAE en 2022

# VAE DEAS AIDE-SOIGNANT(E)

RNCP N°4495 - NIVEAU 3

REF : VAEDEAS - **Présentiel**



Durée : 24 H d'accompagnement en discontinu

La V.A.E. permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant reconnaître les connaissances et les compétences acquises au cours d'une carrière professionnelle. Les candidats inscrits dans une démarche de V.A.E. peuvent bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration de leur livret 2 (document présentant par écrit les acquis de leur expérience) et pour une préparation à l'entretien de certification devant un jury.

## MISSIONS

- ➔ Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)
- ➔ Assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité
- ➔ Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- ➔ Nettoyage et entretien des locaux et des outils, spécifiques à son domaine d'activité
- ➔ Réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention
- ➔ Recueil/collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité
- ➔ Surveillance de l'état de santé des personnes (patients, enfants,...), dans son domaine d'intervention

## LIEU D'EXERCICE

- ➔ En milieu hospitalier (hôpital, clinique,...)
- ➔ En EHPAD
- ➔ SSIAD, HAD... (services à domicile)
- ➔ Centre de rééducation
- ➔ Maison de convalescence
- ➔ En structure d'accueil pour personnes en situation de handicap
- ➔ ...



## OBJECTIF(S) PROFESSIONNEL(S) VISE(S)

Repérer les activités à valoriser dans le cadre de son parcours, en rapport avec le référentiel d'activités et de compétences du métier d'aide-soignant. S'approprier une démarche et des outils méthodologiques d'analyse de l'activité. Identifier et exploiter les situations significatives de son expérience. Mettre en relief les éléments constitutifs des compétences acquises. Valoriser sa pratique à l'écrit comme à l'oral.



## PUBLIC & PRE-REQUIS

Toute personne justifiant d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, ceci quel que soit l'âge, la nationalité, le statut et le niveau de formation (loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels du 08/08/2016).

**Avis de recevabilité obtenu auprès de l'ASP après instruction du livret 1.**

- Agent de soins, auxiliaire de vie ayant travaillé en structure hospitalière...



## COMPETENCES VISEES

---

### **DA 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités**

- 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
- 2 – Identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates

### **DA 2 – Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques**

- 3 - Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé
- 4 - Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques
- 5 – Installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation

### **DA 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants**

- 6 - Accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage
- 7 – Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels
- Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

### **Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention**

- 8 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques
- 9 - Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

### **Bloc 5 – Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités**

- 10 - Transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités
- 11 - Organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité et gestion des risques

## CONTENU DE LA FORMATION

---

Analyse du référentiel d'activités et de compétences (collectif ou individuel suivant l'option choisie)

Apports méthodologiques constitutifs du livret 2 (collectif ou en individuel)

Suivi individuel (entretiens)

Analyse des écrits (individuel)

Préparation à l'entretien oral (jury blanc- individuel)

## METHODES PEDAGOGIQUES

---

Accompagnement en présentiel, collectif et individualisé pour aider à l'analyse et à la formalisation des acquis de l'expérience. Méthodes interrogative, méthode active.

## EVALUATION DE L'ACTION

---

Evaluation de la prestation de formation journalière (tour de table)

Evaluation de la formation en fin de parcours

Soutenance orale (examen blanc) devant jury

## MODALITES DE SUIVI

---

- ➡ Feuille d'émargement à signer par ½ journée
- ➡ Certificat de réalisation
- ➡ Diplôme délivré par Ministère des solidarités et de la santé



## DATES DE FORMATION & DUREE

Dates fixées suivant vos disponibilités

Durée : 6 à 8 mois

Pour tous renseignements

Contacteur :

Sonia FEUILLÂTRE

06.10.83.40.68

Formationip2s@gmail.com

## ADMISSION

- ➔ Sur entretien individuel (accompagnement possible pour le livret 1)
- ➔ Sur présentation du CV et de l'obtention de recevabilité du livret 1

**EFFECTIF** : 1 à 5 personnes

## DEROULEMENT

### VAE : Nouvelle Génération

Rendez-vous sur le site :

<https://airtable.com/appQT21E7Sy70YfSB/shrhMGpOWNPJA15Xh/tblWDa9HN0cuqLnAl> pour rechercher dans la liste la certification que vous visez.

### Votre certification est dans la liste :

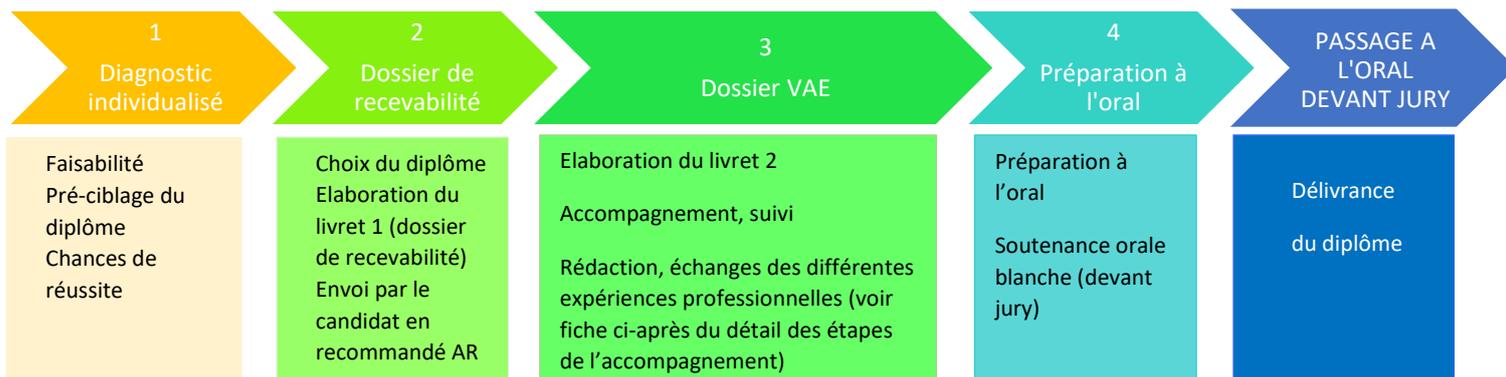
1. <https://vae.gouv.fr/>: Rendez-vous sur le portail France VAE
2. Je choisis ma certification et le centre de formation **IP2S** dans la liste

Notre Architecte Accompagnateur de parcours vous recontactera pour fixer notre 1er rendez-vous (sans engagement) et vous présentera le programme ci-dessous :

<b>1 - Accompagnement au dossier de faisabilité</b>	2 à 10 h
<b>2 - Accompagnement au dossier expérience</b>	Jusqu'à
<b>3 - Préparation au passage de la certification</b>	30 h en individuel et/ou 25 h en collectif
<b>4 - Complément formatif</b>	70 h max
<b>5 - Entretien post-jury</b>	1 h

### Votre certification n'est pas dans la liste :

1. J'adresse un mail à IP2S – [formationip2s@gmail.com](mailto:formationip2s@gmail.com) ou je laisse un message au : 06.10.83.40.68
2. Accompagnement gratuit à la rédaction du livret 1 et dépôt du livret auprès du certificateur



## LIEU

IP2S 1 rue du nouveau bèle 44470 CARQUEFOU  
Autre : au sein de la structure qui vous emploie

## INTERVENANT

---

Formatrice en accompagnement VAE issue du secteur sanitaire et social

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---



**Mme GENDEK Muriel**  
référente handicap

La formation est adaptée aux personnes en situation de handicap.

Pédagogie adaptée en fonction du handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Place de parking, accès avec rampe, toilettes adaptées...



## TARIFS & FINANCEMENT

---

**Tarif : suivant la durée de l'accompagnement**

### Financements :

- France VAE
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)
- Aide du Conseil régional
- AGEFIPH (pour les Travailleurs Handicapés)
- Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO de votre employeur)
- Le Plan de développement des compétences (OPCO de votre employeur)
- En autofinancement

**Les étapes de l' Accompagnement à la VAE DEAS**  
**Un plan d'accompagnement sera adapté à votre besoin – Exemple pour une durée de 24 H**

ETAPES	OBJECTIFS	En Collectif	En Individuel
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en mains des supports et cadre réglementaire</li> <li>• Relever les expériences en s'aidant d'un plan détaillé.</li> </ul>	2 H	2 H
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Point sur les supports et cadre réglementaire</li> <li>• Définir les étapes de la démarche VAE</li> </ul>	Individuel 1 H	1 H
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostiquer et définir à l'aide d'une fiche méthodique les activités professionnelles les plus pertinentes et choisir celles à présenter dans le livret 2.</li> <li>• Exploration des expériences du candidat et avis.</li> </ul>	2 H	3 H
		Individuel 1 H	
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restitution du choix des activités à présenter dans le livret 2.</li> <li>• Identifier l'ensemble des compétences acquises.</li> <li>• Entretien d'évaluation du choix des activités et accompagnement dans les choix (description, analyse).</li> <li>• Débuter la Rédaction</li> </ul>	3 H	3 H
		Individuel 1 H	
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la progression dans la rédaction, reformulation, soutien. Questions/réponses</li> <li>• Accompagnement à la rédaction – Rédaction</li> <li>• Correction par la formatrice de l'écrit</li> <li>• Réajustement si besoin, poursuite de la rédaction</li> </ul>	3 H	3 H
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la progression dans la rédaction, reformulation, soutien. Questions/réponses</li> <li>• Accompagnement à la rédaction – Rédaction</li> <li>• Correction par la formatrice de l'écrit</li> <li>• Réajustement si besoin, poursuite de la rédaction</li> </ul>		
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluer la progression dans la rédaction, reformulation, soutien. Questions/réponses.</li> <li>• Aide à la constitution des preuves.</li> <li>• Correction et réajustement du dossier écrit par le candidat</li> <li>• Dépôt du dossier auprès du certificateur</li> </ul>	3 H	3 H 50
		Individuel 1 H	
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation à l'oral</li> <li>• Construire un argumentaire.</li> <li>• Examen blanc</li> <li>• Conseil et exercices pour gérer son stress</li> </ul>	2 H	3 H
		Individuel 1 H	
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débriefing du passage de l'examen blanc</li> <li>• Bilan de son parcours</li> <li>• Questionnaire de satisfaction</li> </ul>	Individuel 1 H	1 H
10	<p><b>Post Jury</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien individuel</li> <li>• Faire le point sur les résultats de la validation et envisager des pistes supplémentaires si nécessaire</li> </ul>	1 H	1 H